PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES TENUE LE MERCREDI 22 FÉVRIER 2023 À 19 H À LA SALLE MISTASSINI DU CENTRE ADMINISTRATIF DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES, SIS AU 596, 4^E RUE À CHIBOUGAMAU ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES ADMINISTRATEURS SUIVANTS :

Madame Jacynthe Allaire (poste 2) – présidente
Madame Jessica Goulet (poste 1) – vice-présidente
Madame Anny Perron (poste 6)
Madame Julie Néron (poste 7)
Monsieur Sabin Fortin (poste 9)
Madame Bianca Tremblay (poste 10)
Madame France Tessier (poste 11)
Madame Elizabeth Renaud (poste 13)
Madame Guylaine Fortin (poste 14)

TOUS MEMBRES ET FORMANT QUORUM

PARTICIPATION DE:

Monsieur Michel Laplace, directeur général

Madame Esther Levasseur, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources financières et informatiques

Madame Lyne Grenier, secrétaire générale (représentante du personnel d'encadrement, sans droit de vote, selon l'article 167.1 de la Loi sur l'instruction publique)

SONT ABSENTES:

Madame Catherine Michaud (poste 5) Madame Gisèle Touré (poste 8)

INVITÉES:

Madame Maryse Savard, directrice du Service des ressources humaines Madame Marie-Michelle Leblanc, coordonnatrice au Service de l'enseignement et des services complémentaires

Vérification du quorum et ouverture de la séance

RÉSOLUTION CA-0230-23

CONSIDÉRANT que la secrétaire générale a constaté le quorum;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Néron ET RÉSOLU de procéder à l'ouverture de la séance, il est 19 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Visioconférence ou séance virtuelle par TEAMS

RÉSOLUTION CA-0231-23

CONSIDÉRANT que les administrateurs sont répartis sur l'ensemble du territoire du Centre de services scolaire de la Baie-James;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jessica Goulet ET RÉSOLU que la séance se déroule de façon virtuelle par TEAMS <u>et</u> par visioconférence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 3 – ASSERMENTATION DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

En respect de l'article 143.3 de la Loi sur l'instruction publique, l'administrateur suivant a prêté le serment devant le directeur général ou la personne désignée, de remplir fidèlement les devoirs de leur charge au meilleur de leur jugement et de leur capacité :

France Tessier, le 22 février 2023

Cette prestation de serment constitue une inscription au livre des délibérations du Centre de services scolaire de la Baie-James et est déposée en annexe sous le numéro 2022-2023-059.

Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION CA-0232-23

IL EST PROPOSÉ PAR madame Bianca Tremblay ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
- 2. Visioconférence ou séance virtuelle par TEAMS;
- 3. Assermentation des nouveaux administrateurs;
- 4. Adoption de l'ordre du jour;
- 5. Résiliation d'engagement;
- 6. Rapport annuel 2021-2022 dépôt;
- 7. Rapport annuel 2021-2022 séance publique d'information (LIP, art. 220.1);
- 8. Période de questions;
- 9. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2022;
- 10. Calendrier scolaire 2023-2024 (secteur jeunes) adoption;
- 11. Calendrier scolaire 2023-2024 (secteur FP) adoption;
- 12. Calendrier scolaire 2023-2024 (secteur FGA) adoption;
- 13. Offre de services éducatifs complémentaires en formation générale des jeunes sur le territoire recommandation du comité de répartition des ressources;
- 14. Octroi de contrat pour l'installation de compteurs d'eau dans huit (8) établissements du Centre de services scolaire de la Baie-James;
- 15. Octroi de contrat pour la réfection de la toiture de l'école La Porte-du-Nord (phase 3) à Chibougamau;
- 16. Protocole d'entente concernant la mise en œuvre du programme de qualification environnementale relatif aux halocarbures signature;
- 17. Rapport du comité de vérification;
- 18.Octroi de contrat pour l'acquisition d'un ciseau élévateur sous terre J&S M40 Rebatie pour le Centre de formation professionnelle de la Baie-James;
- 19. Rapport de la direction générale;
- 20. Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 suivi des travaux du CERÉ pour la mise à jour;
- 21. Demande de la Ville de Chibougamau suivi;
- 22. Postes au CA venant à échéance au 30 juin 2023 suivi;
- 23. Portrait personnalisé des activités contractuelles des organismes publics 2021-2022;
- 24. Correspondance;
- 25. Comité de parents;
- 26. Divers:

26.1

- 27. Période de questions;
- 28. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Afin d'éviter tout conflit d'intérêts pour le point suivant *Résiliation d'engagement*, madame Anny Perron se retire des délibérations.

Huis clos – début Monsieur Sabin Fortin propose le huis clos, il est 19 h 6.

Huis clos – fin

Madame France Tessier propose la fin du huis clos, il est 20 h 27.

Résiliation d'engagement

RÉSOLUTION CA-0233-23

CONSIDÉRANT l'article 5-7.00 de l'Entente locale E-1 2013;

CONSIDÉRANT l'avis d'intention transmis en date du 6 février 2023;

CONSIDÉRANT que l'enseignante concernée a fait preuve d'inconduite et de négligence grave à remplir ses devoirs;

CONSIDÉRANT que l'enseignante n'a pas su mettre en place les conditions favorisant la réussite des élèves et leurs apprentissages;

CONSIDÉRANT les manquements importants de l'enseignante en ce qui concerne les obligations et devoirs prévus aux articles 19 et 22 de la Loi sur l'instruction publique (droits et obligations de l'enseignant);

CONSIDÉRANT la rupture du lien de confiance nécessaire au maintien de son emploi;

CONSIDÉRANT les représentations faites;

APRÈS MÛRES DÉLIBÉRATIONS.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sabin Fortin ET RÉSOLU

QUE le Centre de services scolaire procède à la résiliation d'engagement de l'enseignante portant le numéro de matricule 000010863, et ce, pour inconduite et négligence à remplir ses devoirs.

QUE la direction du Service des ressources humaines soit chargée de faire parvenir tous les avis à cet effet.

Madame Julie Néron demande le vote.

POUR: 8 (incluant le vote de la présidente)

CONTRE: 0
ABSTENTION: 1

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Madame Anny Perron rejoint l'assemblée, il est 20 h 34.

Rapport annuel 2021-2022 – dépôt

RÉSOLUTION CA-0234-23

CONSIDÉRANT l'article 220 (1° paragraphe) de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le centre de services scolaire prépare un rapport annuel conformément aux dispositions du règlement pris en vertu de l'article 457.6 afin de rendre compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan d'engagement vers la réussite et des résultats obtenus en fonction des objectifs et des cibles qu'il comporte. »

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du *Rapport annuel 2021-2022*;

CONSIDÉRANT l'article 220 (3° paragraphe) de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « *Le centre de services scolaire transmet une copie du rapport au ministre et le rend public au plus tard le 31 décembre de chaque année* »;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Néron ET RÉSOLU

D'accepter le dépôt du *Rapport annuel 2021-2022* du Centre de services scolaire, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2022-2023-060.

DE transmettre une copie au ministre de l'Éducation du Québec;

DE rendre public ce rapport dans les meilleurs délais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<u>POINT 7 – RAPPORT ANNUEL 2021-2022 – SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION (LIP, ART. 220.1)</u>

Le *Rapport annuel 2021-2022* sera déposé sur le site Internet et sur la page *Facebook* du Centre de services scolaire de la Baie-James.

POINT 8 – PÉRIODE DE OUESTIONS

Aucune assistance.

Adoption du procèsverbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2022

RÉSOLUTION CA-0235-23

IL EST PROPOSÉ PAR madame Bianca Tremblay ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2022, tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Calendrier scolaire 2023-2024 (secteur

RÉSOLUTION CA-0236-23

CONSIDÉRANT que le personnel enseignant a été informé et consulté sur le projet de calendrier scolaire 2023-2024;

jeunes) – adoption

CONSIDÉRANT que le comité de parents a été consulté sur le projet de calendrier scolaire 2023-2024;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu entente entre le Centre de services scolaire de la Baie-James et le syndicat des enseignants sur la distribution des jours de travail dans le calendrier scolaire pour la prochaine année scolaire;

CONSIDÉRANT que le calendrier scolaire 2023-2024 est conforme au régime pédagogique et à la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Guylaine Fortin ET RÉSOLU d'adopter le calendrier scolaire 2023-2024, applicable à la clientèle des jeunes des secteurs de Chapais-Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon, Matagami et Radisson, tel que proposé au conseil d'administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2022-2023-061.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Calendrier scolaire 2023-2024 (secteur FP) – adoption

RÉSOLUTION CA-0237-23

CONSIDÉRANT qu'il y a eu consultation entre la direction du Service de la formation professionnelle et la partie syndicale des enseignants et enseignantes sur la distribution des jours de travail dans le calendrier civil de la prochaine année scolaire 2023-2024;

CONSIDÉRANT que les enseignantes et enseignants ont été informés et consultés sur le projet de calendrier scolaire pour 2023-2024;

CONSIDÉRANT que le calendrier scolaire 2023-2024 est conforme au régime pédagogique;

IL EST PROPOSÉ PAR madame France Tessier ET RÉSOLU d'adopter le calendrier scolaire 2023-2024 pour la formation professionnelle de la Baie-James, tel que proposé au conseil d'administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2022-2023-062.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Calendrier scolaire 2023-2024 (secteur FGA) – adoption

RÉSOLUTION CA-0238-23

CONSIDÉRANT qu'il y a eu consultation entre la direction du Service de la formation générale des adultes et la partie syndicale des enseignants et enseignantes sur la distribution des jours de travail dans le calendrier civil de la prochaine année scolaire 2023-2024;

CONSIDÉRANT que les enseignantes et enseignants ont été informés et consultés sur le projet de calendrier scolaire pour 2023-2024;

CONSIDÉRANT que le calendrier scolaire 2023-2024 est conforme au régime pédagogique;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Bianca Tremblay ET RÉSOLU d'adopter le calendrier scolaire 2023-2024 pour la formation générale des adultes de la Baie-James,

tel que proposé au conseil d'administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2022-2023-063.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Offre de services éducatifs complémentaires en formation générale des jeunes sur le territoire – recommandation du comité de

répartition

ressources

des

RÉSOLUTION CA-0239-23

CONSIDÉRANT les besoins en personnel identifiés par les directions d'école pour dispenser les services complémentaires;

CONSIDÉRANT les travaux réalisés par le comité de répartition des ressources le 23 janvier 2023, quant à la mise en place des services complémentaires centralisés sur tout le territoire;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de répartition des ressources au conseil d'administration;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Anny Perron ET RÉSOLU que le conseil d'administration entérine les recommandations du comité de répartition des ressources quant à l'offre de services complémentaires sur le territoire pour l'année scolaire 2023-2024, et ce, en respect de l'article 261 de la Loi sur l'instruction publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Octroi de contrat pour l'installation de compteurs d'eau dans huit (8) établissements du Centre de services scolaire de la Baie-James

RÉSOLUTION CA-0240-23

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public « 2023-07 – Installation de compteurs d'eau dans huit (8) établissements du Centre de services scolaire de la Baie-James »;

CONSIDÉRANT que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 15 décembre 2022, à 15 h;

CONSIDÉRANT le résultat de l'analyse des soumissions effectuée par le Service des ressources matérielles, en collaboration avec la firme Unigec;

CONSIDÉRANT l'important dépassement budgétaire pour la réalisation de ces travaux;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR madame France Tessier ET RÉSOLU d'annuler l'appel d'offres public « 2023-07 – Installation de compteurs d'eau dans huit (8) établissements du Centre de services scolaire de la Baie-James ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Octroi de contrat pour la réfection de la toiture de l'école La Porte-du-Nord

RÉSOLUTION CA-0241-23

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public « 2023-08 – Réfection de la toiture de l'école La Porte-du-Nord – Phase 3 »;

CONSIDÉRANT que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 6 février 2023, à 15 h;

(phase 3) à Chibougamau

CONSIDÉRANT le résultat de l'analyse des soumissions effectuée par le Service des ressources matérielles, en collaboration avec Robin Pelletier, architecte;

CONSIDÉRANT la possibilité d'utiliser le résiduel de l'enveloppe budgétaire de la mesure 50621 de l'année 2019-2020, pour financer le dépassement du coût;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de Robin Pelletier, architecte;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Elizabeth Renaud ET RÉSOLU d'octroyer le contrat pour la réfection de la toiture de l'école La Porte-du-Nord — Phase 3 à l'entreprise *Toitures Gilles Veilleux* de Dolbeau-Mistassini, pour un montant d'un million six cent quatre-vingt mille quatre cents dollars (1 680 400 \$), avant les taxes applicables.

ET de mandater le directeur général pour signer le contrat à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Protocole d'entente concernant la mise en œuvre du programme de qualification environnementale relatif aux halocarbures – signature

RÉSOLUTION CA-0242-23

CONSIDÉRANT que le protocole d'entente concernant la mise en œuvre du programme de qualification environnementale relatif aux halocarbures a été mis à jour;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de chacune des parties de poursuivre ce partenariat;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Néron ET RÉSOLU d'autoriser la signature du protocole d'entente concernant la mise en œuvre du programme de qualification environnementale relatif aux halocarbures et le Centre de services scolaire de la Baie-James, et ce, pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} septembre 2022.

ET de mandater le directeur général à signer ledit protocole, tel que proposé au conseil d'administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2022-2023-064.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 17 – RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Mme Lyne Grenier, porte-parole du comité de vérification, fait le suivi des points traités lors de la rencontre tenue le 28 novembre 2022.

Octroi de contrat pour l'acquisition d'un ciseau élévateur sous terre J&S M40 Rebatie pour le Centre de

RÉSOLUTION CA-0243-23

CONSIDÉRANT que le comité de vérification s'est réuni le 19 décembre 2022 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

CONSIDÉRANT la présentation faite aux membres du conseil d'administration, par Mme Lyne Grenier, porte-parole du comité de vérification;

formation professionnel le de la Baie-James **CONSIDÉRANT** que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de vérification quant à l'octroi de ce contrat;

CONSIDÉRANT la vérification faite préalablement auprès des membres du conseil d'administration quant à la recommandation du comité de vérification;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jessica Goulet ET RÉSOLU d'entériner la recommandation du comité de vérification ET d'octroyer, en date du 19 décembre 2022, le contrat pour l'acquisition d'un ciseau élévateur sous terre J&S M40 Rebatie à l'entreprise *Accès Industriel minier inc.* de Rouyn-Noranda, pour un montant de deux cent quatre-vingt-deux mille dollars (282 000 \$), avant les taxes applicables.

ET de mandater le directeur général pour signer le contrat à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 19 - RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le directeur général, M. Michel Laplace, fait rapport de sa délégation aux membres du conseil d'administration.

<u>POINT 20 - PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2023-2027 – SUIVI DES TRAVAUX DU CERÉ POUR LA MISE À JOUR</u>

Mme Bianca Tremblay, directrice du Service de l'enseignement et des services complémentaires fait le suivi des travaux du comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ), quant à la mise à jour du PEVR.

Mme Marie-Michelle Leblanc, coordonnatrice au Service de l'enseignement et des services complémentaires, présente brièvement les faits saillants du sondage aux parents réalisé du 13 décembre 2022 au 9 janvier 2023 à lequel 333 parents ou tuteurs ont répondu.

Mme Bianca Tremblay précise que le CERÉ est en attente des objectifs finaux du MEQ pour préciser ceux du PEVR. L'échéancier des travaux a été revu en ce sens. Les consultations seront quelque peu décalées et l'adoption du PEVR sera faite en juin plutôt qu'en mai.

Mme Tremblay profite de l'occasion pour expliquer sommairement l'avancement des travaux de la première ébauche. La seconde ébauche sera présentée aux membres du conseil d'administration lors de la séance ordinaire prévue le 10 mai 2023 et la version finale sera présentée pour adoption lors de la séance ordinaire prévue le 28 juin 2023.

POINT 21 – DEMANDE DE LA VILLE DE CHIBOUGAMAU - SUIVI

La présidente, Mme Jacynthe Allaire, fait le suivi dans ce dossier.

<u>POINT 22 – POSTES AU CA VENANT À ÉCHÉANCE AU 30 JUIN 2023 - SUIVI</u>

Mme Lyne Grenier, secrétaire générale, fait mention des postes au conseil d'administration, dont le mandat arrive à échéance au 30 juin 2023.

Elle profite de l'occasion pour rappeler les processus de désignation qui débuteront dans les prochains mois, et ce, pour chacune des catégories. Une question est soulevée et répondue.

<u>POINT 23 – PORTRAIT PERSONNALISÉ DES ACTIVITÉS CONTRACTUELLES DES ORGANISMES PUBLICS 2021-2022</u>

Le directeur général, M. Michel Laplace, dépose le *Portrait personnalisé des activités contractuelles des organismes publics pour l'année 2021-2022.*

Le Centre de services scolaire de la Baie-James performe très bien. La présidente tient à souligner l'excellent travail de l'équipe à la gestion contractuelle.

POINT 24 – CORRESPONDANCE

La correspondance en provenance de la Fédération des centres de services scolaires du Québec est transmise aux membres, par courriel, de façon hebdomadaire.

POINT 25 – COMITÉ DE PARENTS

Mme Jessica Goulet, membre du comité de parents, fait le suivi des points traités lors de la séance ordinaire du 23 janvier 2023.

Elle mentionne également certaines inquiétudes qui ont été soulevées lors de cette rencontre, quant au poste de présidence et de vice-présidence du conseil d'administration à compter du 1^{er} juillet 2023.

POINT 27 – PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance.

Levée de la séance

RÉSOLUTION CA-0244-23

CONSIDÉRANT que les points à l'ordre du jour ont tous été traités;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Bianca Tremblay ET RÉSOLU de procéder à la levée de la séance, il est 21 h 35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jacynthe Allaire,	Lyne Grenier,	—	
Présidente	Secrétaire générale		